

Je fais cette proposition dans un esprit de collaboration, espérant qu'elle agréera au gouvernement et qu'il y consentira.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Monsieur le président, je suis extrêmement déçu de l'attitude du leader à la Chambre du parti progressiste conservateur, parce qu'il a choisi de négocier sur la place publique, en Chambre, plutôt que de le faire en privé comme c'est notre habitude. Il sait très bien que nous ne pouvons nous entendre sur les suggestions qu'il a faites plus tôt, pour la simple raison que lorsque nous avons décidé de discuter aujourd'hui du projet de loi à l'accès à l'information, il y avait une entente tacite au niveau du critique de son parti en la matière pour faire en sorte que les votes ce soir soient disposés très rapidement et d'une façon intelligente.

De plus quelques minutes plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de parler, en son absence de la Chambre, avec le critique qui est ici en Chambre, savoir le député de Nepean-Carleton (M. Baker), et avec des représentants du nouveau parti démocratique, et nous en étions venus à une entente pour disposer très rapidement de l'ensemble des amendements et de la troisième lecture, soit en moins de trois votes, trois au maximum. Maintenant, parce que je n'ai pas consenti—je n'étais pas en mesure de le faire—immédiatement à ce que le vote de mercredi, le premier vote de non-confiance sur le budget, soit reporté à la semaine prochaine, je lui ai dit que je n'étais pas en mesure de lui répondre là-dessus à ce moment-ci mais peut-être ce soir ou demain matin, eh bien, il cherche à utiliser ce genre de pression pour défaire l'entente tacite intervenue avec le critique de son parti et celui du Nouveau parti démocratique, pour mettre les bois dans les roues du Parlement encore une fois, et pour retarder délibérément le discours sur le budget de ce soir, en disant: Mais c'est bien simple pour le gouvernement, tout ce qu'il a à faire c'est d'accepter que les votes sur l'accès à l'information soient reportés à la date qui convient à monsieur, à savoir lundi soir.

Mais, monsieur le président, cela est regrettable, mais ce n'est pas là une façon de permettre à un Parlement de bien fonctionner, et je déplore cette attitude vraiment destructive de la part du député de Yukon (M. Nielsen) qui n'a pas le bon goût de garder au sein de nos réunions ce que nous y discutons. Quand nous concluons une entente, parfait! cela abouti sur le parquet de la Chambre, mais quand nous n'arrivons pas à un accord, eh bien, à ce moment-là nous acceptons tout simplement de disposer des motions qui sont à l'étude à la Chambre, conformément à ce qui est prévu par la procédure parlementaire. Mais il y a eu une entente tacite au niveau des principaux responsables du projet de loi en discussion. Je n'aurais jamais mis ce projet de loi à l'étude aujourd'hui si je n'avais pas obtenu cet accord tacite et de son assistant, la semaine dernière, en son absence vendredi, et aujourd'hui du député de Nepean-Carleton, critique officiel de son parti sur le projet de loi en question. Et j'espère que le député de Yukon va reconsidérer sa manœuvre douteuse aujourd'hui.

J'espère de plus que dans les minutes qui vont suivre il va se raviser et accepter que nous respections l'entente de *gentlemen* conclue au niveau de son critique et de celui du Nouveau parti démocratique, pour qu'au cours des prochaines minutes on

Accès à l'information

dispose rapidement de la loi sur l'accès à l'information, et cela n'affectera en rien ma décision quant à ce qui concerne son autre suggestion de disposer du vote à un autre moment mercredi prochain. Il s'agit là d'une autre question totalement distincte, séparée, sur laquelle je serai en mesure de lui répondre plus tard aujourd'hui ou demain matin, comme je le lui ai dit. Maintenant, s'il tient absolument à paralyser le Parlement et à vouloir retarder le discours du ministre des Finances (M. MacEachen) ce soir à 8 heures, si cela entre dans sa tactique ou dans sa stratégie, eh bien, s'il est de bonne foi, la meilleure façon de la tester sa bonne foi, s'il ne veut pas respecter l'entente conclue avec son critique parlementaire, c'est tout simplement, en dernier ressort, d'accepter, à ce moment-là, pour ne pas retarder le discours du ministre des Finances, que les votes soient reportés à un moment jugé convenable par chaque leader parlementaire.

Cela serait beaucoup plus conforme au Règlement que spécifier d'avance la date de lundi prochain ou de mardi prochain ou de mercredi prochain. Cependant cela me répugne également de consentir, mais peut-être ne me donnera-t-il pas le choix et je devrai, pour permettre au ministre des Finances de prononcer son discours à 8 heures, . . . On m'arrachera le consentement d'une façon fort peu appropriée, . . . On m'arrachera peut-être le consentement de reporter ces votes à une date jugée d'un accord mutuel convenable, dans un délai raisonnable, mais qu'on spécifie tout de suite lundi soir, je ne suis pas en mesure de convenir de cela, et j'aimerais bien mieux qu'on respecte l'entente de gentilhomme intervenue au niveau de son critique et de celui du Nouveau parti démocratique et de son propre assistant comme leader parlementaire en son absence vendredi dernier et aujourd'hui.

[Traduction]

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je regrette énormément que le leader du gouvernement à la Chambre se montre aussi belliqueux devant cette suggestion que je trouve très raisonnable. Je l'ai présentée pour que nous ne retardions pas la déclaration que doit faire le ministre ce soir à 8 heures. Nous n'allons rien faire du genre. Il ne semble pas vouloir croire à cette assurance, mais je la lui renouvelle. En outre, j'ai présenté mes suggestions sur l'assurance que m'avait donnée notre critique pour ce bill, le député de Nepean-Carleton (M. Baker), qu'il n'avait pas été convenu de s'en tenir à trois votes seulement. Voilà ce que le leader gouvernemental a dit. J'ai posé une question directe au député de Nepean-Carleton, notre critique, qui a répondu qu'il n'y avait aucun accord.

J'ai toutes les raisons au monde de demander cela au leader gouvernemental. Les députés néo-démocrates seraient d'accord. Je ne vois absolument pas de raison pour que cela ne lui convienne pas. Nous pourrions reporter tous les votes à lundi, et reporter à lundi également tous les votes de mercredi, sans aucune intention de faire pression en quoi que ce soit sur le leader gouvernemental. Je lui demande cela en toute bonne foi. S'il vient à l'esprit d'un député de l'autre côté un motif quelconque pour lequel je fais cette suggestion raisonnable, j'aimerais bien qu'il me l'expose.

Des voix: Oh, oh!